

**AFFELNET**

Affectation des élèves  
par le Net

# Réunion d'information Affelnet 2020-2021

Collège-Lycée Montaigne

13 mars 2021





# Affelnet : qu'est-ce que c'est ?



- Affelnet est le processus d'**affectation** des **élèves** au **lycée** par le **net**
- Il est utilisé **nationalement**
- Chaque académie a un processus d'affectation au lycée qui lui est propre. Nous parlons aujourd'hui du **processus utilisé par l'académie de Paris**

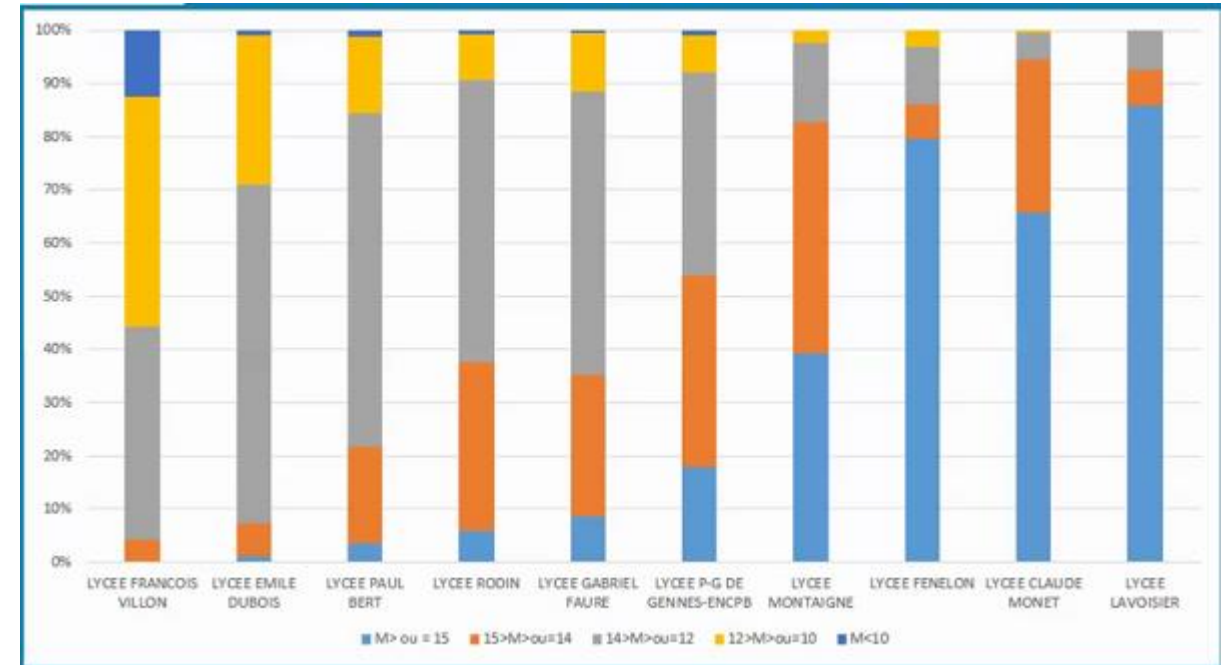


# Affelnet à Paris

- Objectif : Affecter les élèves de 3<sup>ème</sup> dans les lycées parisiens en assurant une certaine **mixité sociale** tout en évitant la ségrégation scolaire (« lycées de niveau »)
- Moyen : **Classer les élèves** en fonction de **leur niveau scolaire** (notes et compétences) et moduler ce classement avec des bonus liés au collège d'affectation et à la proximité géographique. Affecter **séparément les élèves boursiers** en leur réservant des places dans tous les lycées.
- Principale effet attendu de la réforme : **plus de mixité scolaire**

# Pourquoi la réforme en 2021 ?

- Nombre important d'élèves non affectés (plus de 600 élèves seconde GT non affectés en 2020)
- Beaucoup de recours (plusieurs milliers par an)



- Distance importante entre le domicile et l'établissement
- Diminution de la mixité scolaire → Concurrence importante entre lycées
- Stress pour les parents et les enfants



# Affelnet à Paris : Calendrier

Dates	Démarches
Du 6 avril au 9 mai 2021	Consultation de l'offre de formation (Professionnelle ou Générale & Technologique) via l'application « Télé-Service Affectation »
<b>Du 10 mai au 31 mai 2021</b>	<b>Saisie des vœux par les familles dans le « Télé-Service Affectation » (TSA) ou via la fiche de vœux remise au principal de collège</b>
A partir du 7 juin 2021	Conseils des classes de 3 <sup>ème</sup>
Du 16 au 18 juin 2021	Commissions d'appel de la décision du chef d'établissement
<b>Mercredi 30 juin 2021</b>	<b>1<sup>er</sup> tour AFFELNET, résultats de l'affectation post-3<sup>ème</sup></b>
<b>Du 30 juin au 6 juillet 2021</b>	<b>Inscription dans les lycées d'affectation par les familles</b>
9 ou 12 juillet 2021	2 <sup>ème</sup> tour AFFELNET

# Et concrètement ?

## Recrutement spécifique

- Du 8 février au 2 avril (extension jusqu'au 30 avril pour les CHASE S2TMD)
- Plateforme accessible sur site de l'académie de Paris

## Saisie des voeux

- Du 10 au 31 mai
- Sur le site des teleservices ou par l'intermédiaire du collège

Résultats le 30/06/2021

## Affectations possibles

Lycées à recrutement  
spécifique

- ESABAC, ABIBAC,  
BACHIBAC

Lycées Henri IV et Louis  
le Grand

- Sections internationales
- Double cursus Musique  
et Danse

Autres lycées  
d'enseignement général  
et technologique

Lycée professionnel



# Lycées, filières à recrutement spécifique

Une plateforme unique <https://bv.ac-paris.fr/pjweb/do/eleve>

- Sections internationales, Lycées Henri IV et LLG, Classes Arts et Sports, double diplôme, quelques sections européennes (Italien, Russe et Portugais), sections orientales etc...,
- Intégrées dans la plateforme commune
- Critères de sélection spécifiques
- A coupler avec d'autres voeux
- **A classer en premier**

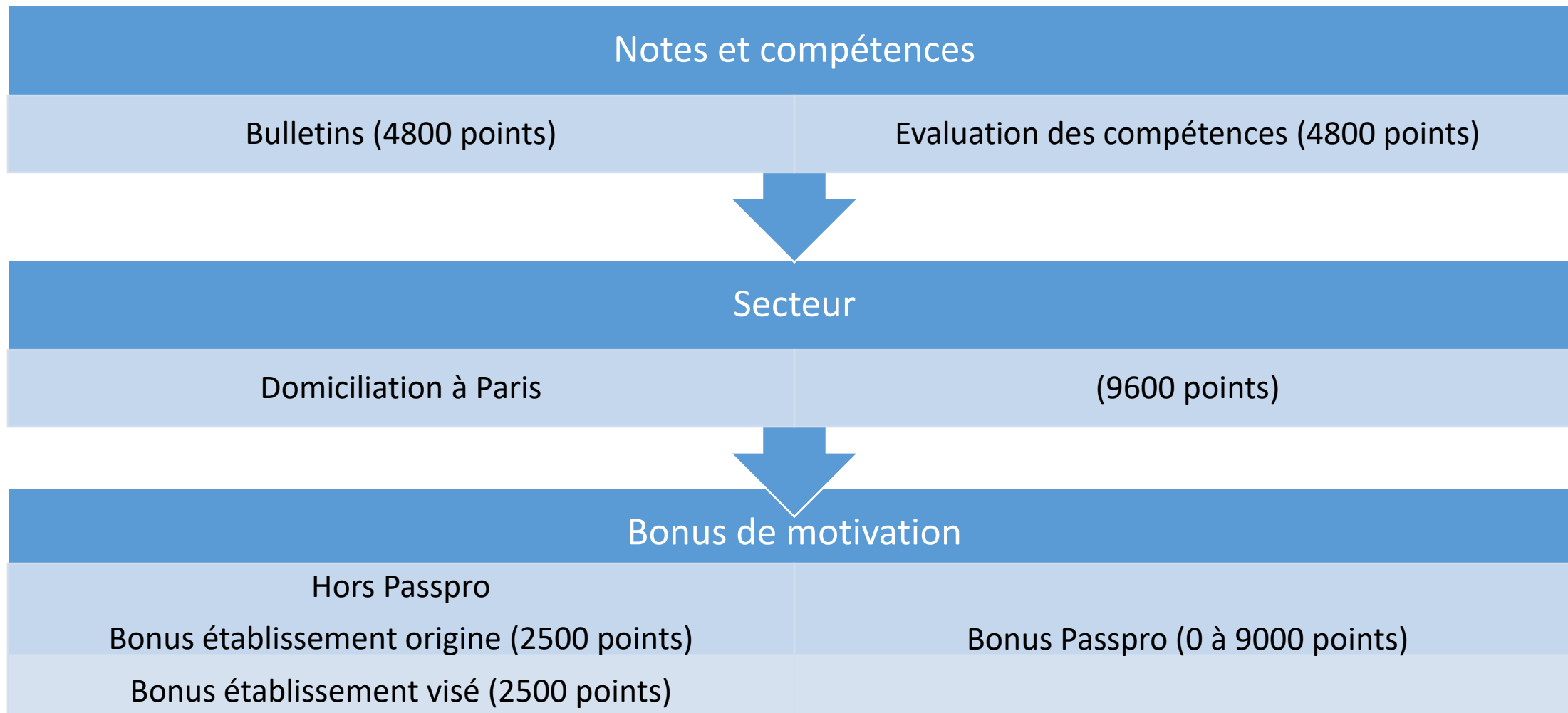
Attention toutes les sections européennes ne sont pas en soi à recrutement spécifique. Elles peuvent faire l'objet d'une sélection post affectation.



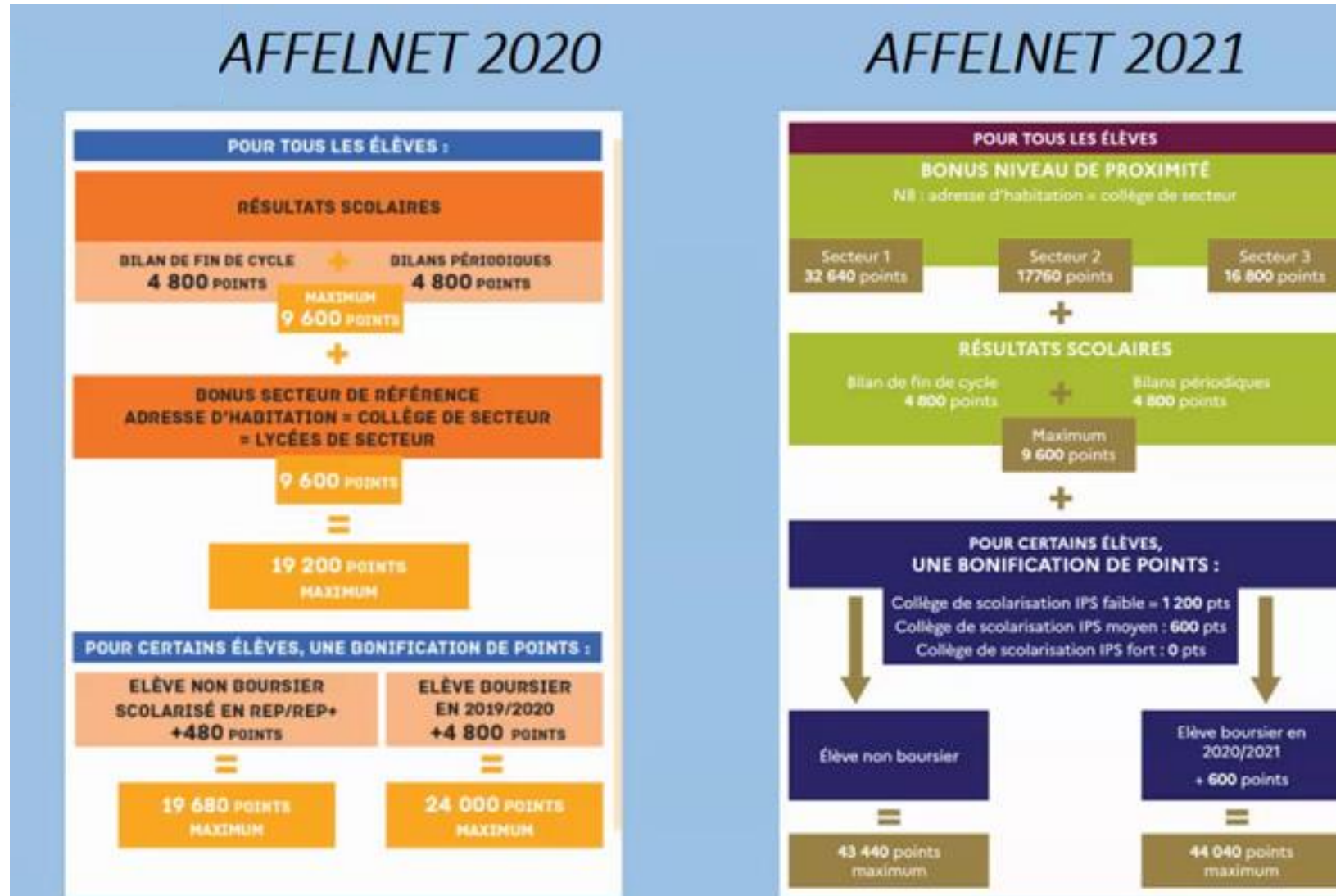
# Orientation en lycée professionnel

- Pas de secteur géographique → tous les établissements de Paris sont possibles
  - L'inscription au dispositif passpro est crucial : il permet d'avoir des points supplémentaires
  - Le système permet de faire des vœux dans des établissements publics et privés
- Se rapprocher des PSEN (Conseillers d'orientation)**

# Attribution des points lycées professionnels



# Attribution des points seconde générale



# Critères d'affectation seconde générale et technologique

Rapprochement  
de fratrie

Options

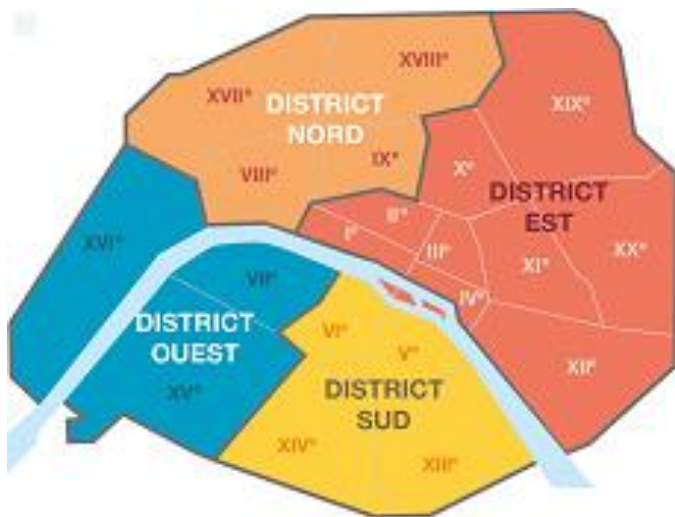
Proximité  
géographique

Notes et  
évaluations des  
compétences

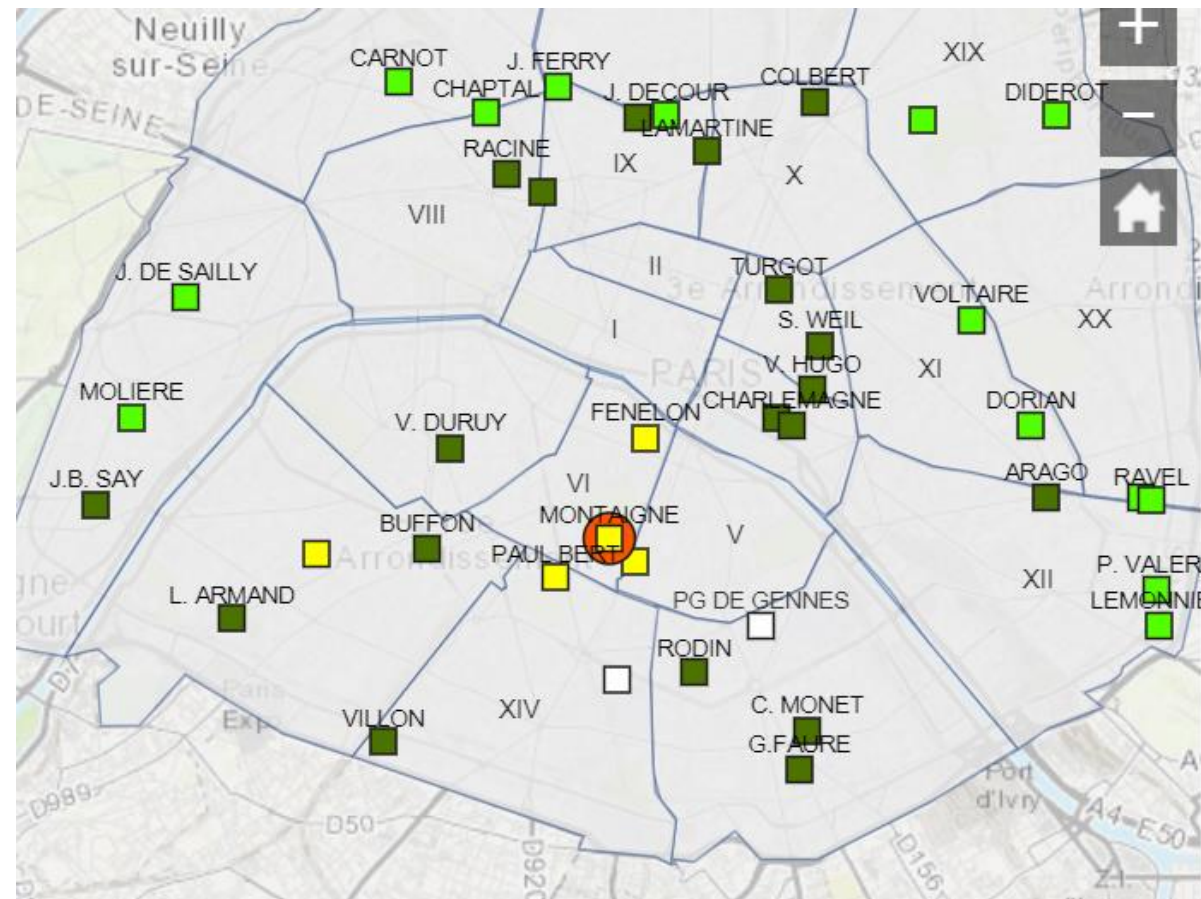
Statut de  
boursier

# Réforme 2021 : Disparition des districts

AVANT



2021



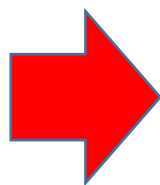
**Bonus maximum pour 5 lycées proches du collège de secteur + 2 lycées à recrutement académiques**

**Montaigne, Lavoisier, Paul Bert, Fénelon, Camille See**

# Réforme 2021 : Intégration de tous les lycées

AVANT : des procédures multiples

Affelnet  
+  
Recrutement  
spécifique SI  
+  
Recrutement  
spécifique H4 LLG  
+  
Lycées privés



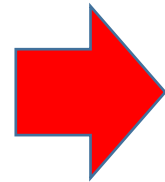
REFORME

**Affelnet**  
Tous les lycées intégrés  
(même certains lycées  
privés !)  
+  
Plateforme unique  
recrutement spécifique

# Réforme 2021 : Prise en compte de l'IPS

**AVANT : un bonus binaire**

**Bonus –points  
supplémentaires  
pour tous les élèves  
venant d'un collège  
REP**



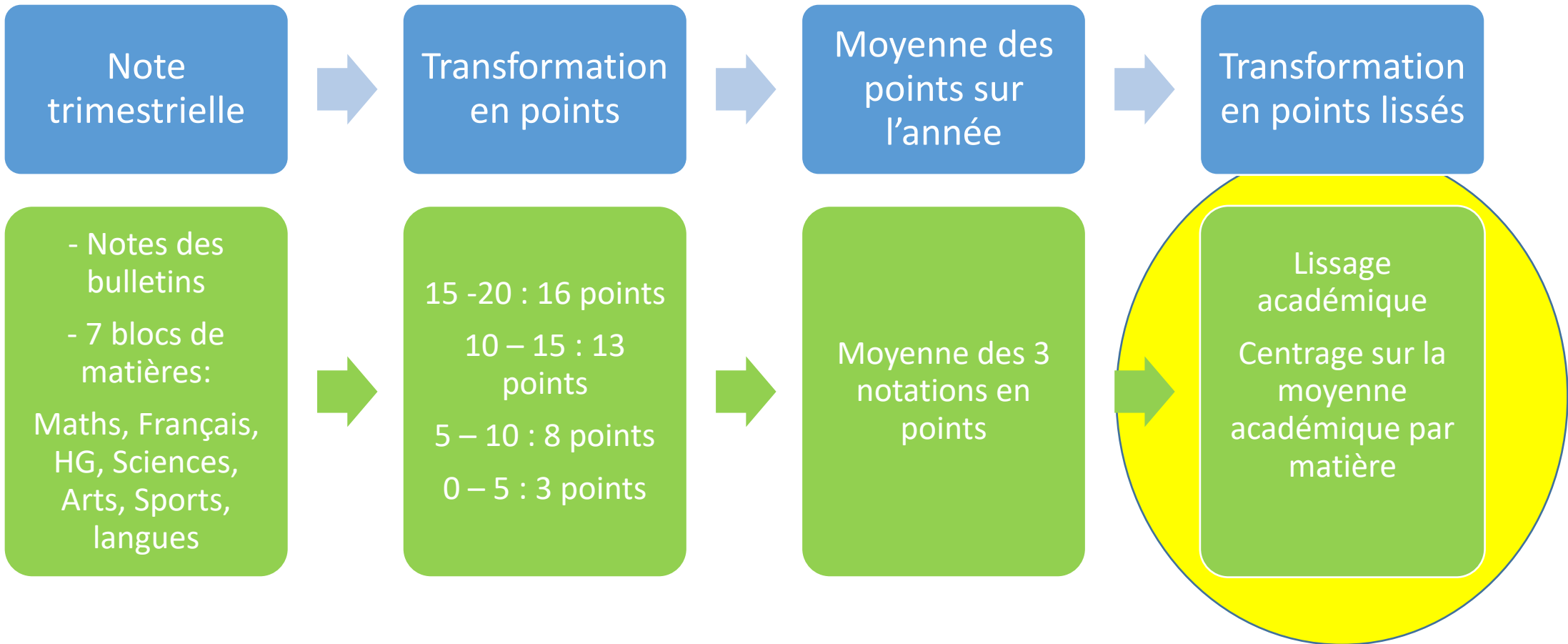
**REFORME : bonus progressif**

**Barème progressif en  
fonction de l'indice IPS  
(Indice de  
Positionnement Social)  
du collège de  
scolarisation**



- Les élèves ont une réelle priorité sur les lycées de secteur 1
  - Le lycée de secteur est pris en compte (faire attention à l'adresse officielle renseignée, notamment en cas de double résidence)
  - *Il y a quand même la possibilité de demander des lycées des autres secteurs notamment les lycées qui ont des enseignements de spécialité ou des options qui vous intéressent (10 vœux au total)*
- Les élèves boursiers sont affectés séparément
- L'absence de points IPS sur Montaigne ne devrait pas être trop pénalisant compte tenu des lycées de secteur 1

# Poids des évaluations périodiques (bulletins trimestriels)



# Impact du lissage académique

- Il ne s'agit **pas** d'une harmonisation entre les lycées
- Mais d'un recentrage par matière en fonction de l'écart type et de la moyenne académique
  - Note lissée =  $10 * [\text{Points} - \text{Moyenne}] / \text{Ecart Type} + 10$
- Le lissage est d'autant plus important que l'écart type est faible: dans les matières comme l'EPS ou les arts !

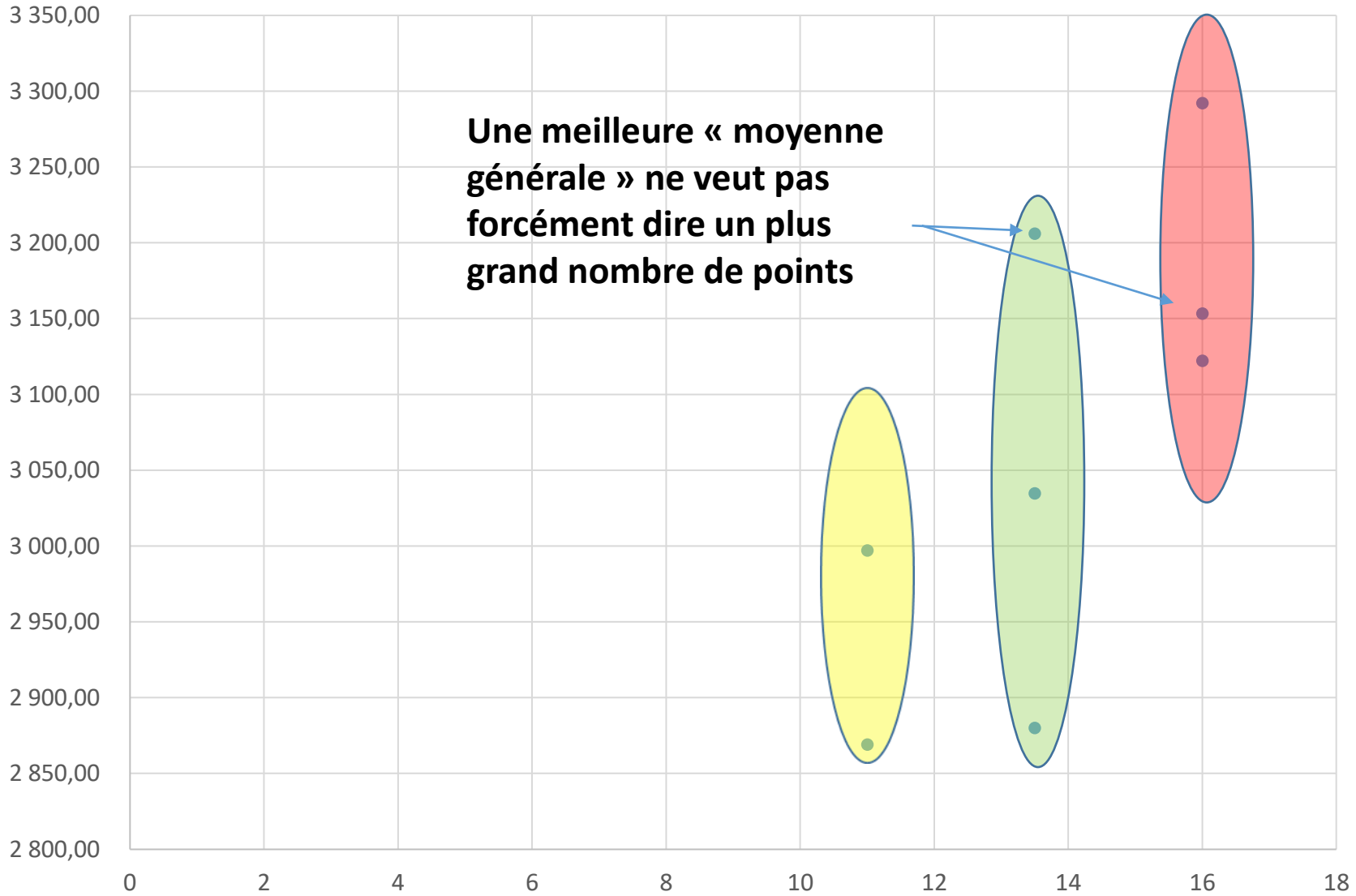
# Simulation sur 3 élèves de même moyenne générale :

	Mathématique	Français	HG	Sciences	Arts	Sport	Langues	Moyenne		
<b>Anatole</b>	Note	9	9	10,5	12	18	19,5	17	13,57	-
	Points	8	8	13	13	16	16	16	12,86	
	Lissés	91,0603333	89	105	105	123,5	130,5	114,6		3 034,64
<b>Béatrice</b>	Note	15	15	15	10	10	15	15	13,57	-
	Points	16	16	16	13	13	16	16	15,14	
	Lissés	112,215	114,6	114,6	105	110	130,5	114,6		3 206,06
<b>Constance</b>	Note	9,5	19	14,75	9,5	18	9,5	14,75	13,57	-
	Points	8	16	13	8	16	8	13	11,71	
	Lissés	91,0603333	114,6	105	91,6666667	123,5	89,1666667	105		2 879,97

Anatole, Béatrice et Constance ont la même moyenne générale, mais pas du tout le même nombre de points !

Les points se situent entre environ 2500 et 3300

*Nombre de points  
lissés*



**Une meilleure « moyenne générale » ne veut pas forcément dire un plus grand nombre de points**

*Moyenne des notes*

## Compétences

comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral

comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale (ou une deuxième langue étrangère)

comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.

les méthodes et outils pour apprendre

La formation de la personne et du citoyen

les systèmes naturels et les systèmes techniques

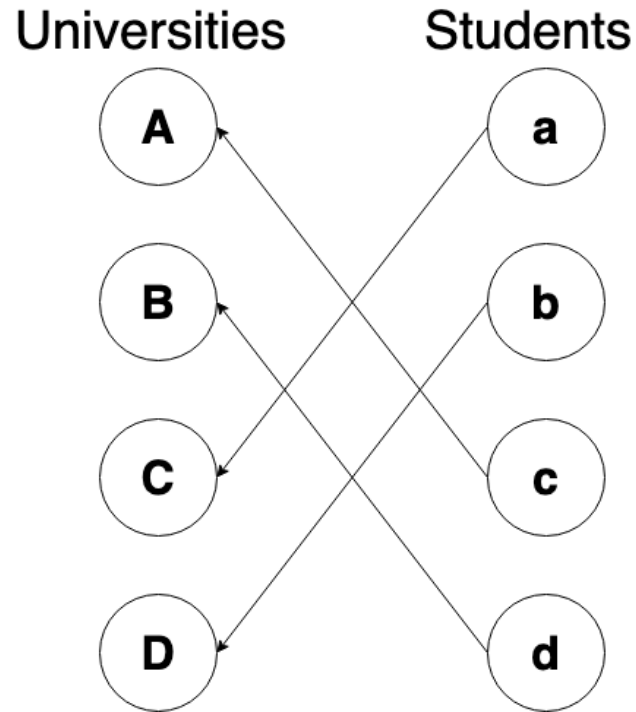
les représentations du monde et l'activité humaine

# Poids de l'évaluation des compétences

- **Autant de poids** que les notes trimestrielles
- Evaluées en fin d'année (fin de cycle) de manière **transversale**
- 4 niveaux de maîtrise :
  - insuffisante (10 pts)
  - fragile (25 pts)
  - satisfaisante (40 pts)
  - très bonne (50 pts)



# Une fois les élèves classés, comment sont ils affectés aux lycées ?



- Chaque élève choisit entre 8 et 10 vœux et les classe par ordre de préférence
- L'algorithme appliqué est un algorithme de Gale-Shepley (Ecole-Apprenant)
- **L'ordre de classement d'un lycée n'altère pas la capacité d'un élève à être affecté dans ce lycée. Par exemple :**
  - Anatole a 17 000 points et Béatrice à 16 500 points. Anatole demande le lycée Lavoisier en premier choix, et le lycée Montaigne en 2<sup>ème</sup> choix.
  - Anatole est refusé à Lavoisier, mais il sera affecté à Montaigne avant Béatrice





# Une illustration de l'algorithme

- Soit 4 élèves, classés dans l'ordre suivant : Anatole, Béatrice, Constance et Denis, qui classent leurs vœux de la façon suivante :

**Classement des lycées par les élèves**

	Anatole	Béatrice	Constance	Denis
1er choix	M	M	L	PB
2ème choix	PB	PB	M	L
3ème choix	L	L	PB	F
4ème choix	F	F	F	M

**Classement des élèves par les lycées**

Montaigne	Lavoisier	Paul Bert	Fénelon
Anatole	Anatole	Anatole	Anatole
Béatrice	Béatrice	Béatrice	Béatrice
Constance	Constance	Constance	Constance
Denis	Denis	Denis	Denis

Etape 1

Anatole	Béatrice	Béatrice	Béatrice
	Constance	Constance	Constance
	Denis	Denis	Denis

Etape 2

Anatole	Constance	Béatrice	Constance
	Denis		Denis

Etape 3

Anatole	Constance	Béatrice	Denis
1er	1er	2ème	3ème

Etape 4



# Comment choisir un lycée ?

- Classer les lycées en fonction de ses souhaits
  - Le seul risque de choisir un lycée en première position est de l'avoir !
- Essayer de mettre un maximum de lycées de secteur 1 pour limiter le risque de non affectation
- Ne pas se limiter au secteur 1 si souhait d'une spécialité spécifique
- Un lycée sélectif n'est pas forcément le meilleur lycée pour tous les enfants
- Voir plus loin que la seconde ?
  - Quelles sont les spécialités proposées dans les lycées ?
  - Quel lycée pour quelle affectation post bac ?

# Les spécialités par Lycée (secteur Montaigne)

Lycée	District	Histoire géo géopolitique et sciences politiques	Humanités littérature et philosophie	Langues littérature et cultures étrangères	Mathématiques	Physique chimie	SVT	SES	Arts	Littérature langues et cultures de l'Antiquité	Numérique et sciences informatiques	Sciences de l'ingénieur
EMILE DUBOIS	Académique	ST2S		et	STMG							
FENELON	S1											
LAVOISIER	S1											
MONTAIGNE	S1								Théâtre			
P.-G. DE GENNES – ENCPB	Académique											
PAUL BERT	S1											
CAMILLE SEE	S1											
HENRI IV	Académique											
LOUIS LE GRAND	Académique											

Merci et à bientôt !

<http://montaigne75.peep.asso.fr/>